

☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

<b>Nombre de membres</b> En exercice : 11 Présents : 7 Absents représentés : 4  Date de convocation : 04/04/2023 Date d'affichage : 04/04/2023	<b>Délibération du CCAS</b>  <b>n° 02/2023</b>  <b>Séance du 13 avril 2023</b>
<b>Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 CCAS</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

**Présents :** Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL

**Absents excusés :** Gérard GOURAUD donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE  
Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Christine BEZET  
Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Isabelle RICHARD  
Thierry CARLIER donne pouvoir à Anielle LARRIVEE

**Secrétaire de séance :** Isabelle RICHARD

Présentation et vote du Compte Administratif 2022 sous la Présidence de Madame Martine DUBOIS.

Le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-Luc CHARACHE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	7.003,42€	-	21,44€	-	7.024,86€
Opérations de l'exercice	10.864,86€	5.254,43€	-	-	10.864,86€	5.254,43€
<b>TOTAUX</b>	<b>10.864,86€</b>	<b>12.257,85€</b>	-	<b>21,44€</b>	<b>10.864,86€</b>	<b>12.279,29€</b>
<b>Résultat de clôture</b>	-	<b>1.392,99€</b>	-	<b>21,44€</b>	-	<b>1.414,43€</b>
Reste à réaliser	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>10.864,86€</b>	<b>12.257,85€</b>	-	<b>21,44€</b>	<b>10.864,86€</b>	<b>12.279,29€</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	-	<b>1.392,99€</b>	-	<b>21,44€</b>	-	<b>1.414,43€</b>

2. Constate que les identités de valeurs avec des indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Président du CCAS a quitté la séance et n'a pas pris part au vote :

9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.  
Fait à Sancergues, le 13 avril 2023

Mme la Présidente de séance,  
Martine DUBOIS



Mme la secrétaire,  
Isabelle RICHARD

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Isabelle RICHARD mentioned in the text next to it.

☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

<b>Nombre de membres</b> En exercice : 11 Présents : 7 Absents représentés : 4  Date de convocation : 04/04/2023 Date d'affichage : 04/04/2023	<b>Délibération du CCAS</b>  <b>n° 03/2023</b>  <b>Séance du 13 avril 2023</b>
<b>Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 CCAS</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

**Présents :** Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL

**Absents excusés :** Gérard GOURAUD donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE  
Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Christine BEZET  
Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Isabelle RICHARD  
Thierry CARLIER donne pouvoir à Anielle LARRIVEE

**Secrétaire de séance :** Isabelle RICHARD

Le Conseil d'Administration après s'être fait présenter le budget primitif 2022 du Centre Communal d'Action Sociale et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Monsieur Jean-Yves CARLA, Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui des titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la parfaite régularité des opérations effectuées,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.  
Fait à Sancergues, le 13 avril 2023

M. le Président du CCAS,  
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,  
Isabelle RICHARD



☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

<b>Nombre de membres</b> En exercice : 11 Présents : 7 Absents représentés : 4  Date de convocation : 04/04/2023 Date d'affichage : 04/04/2023	<b>Délibération du CCAS</b>  <b>n° 04/2023</b>  <b>Séance du 13 avril 2023</b>
<b>Objet : Affectation du Résultat 2022 CCAS</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

**Présents :** Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL

**Absents excusés :** Gérard GOURAUD donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE  
Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Christine BEZET  
Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Isabelle RICHARD  
Thierry CARLIER donne pouvoir à Anielle LARRIVEE

**Secrétaire de séance :** Isabelle RICHARD

La commission administrative, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- décide de maintenir le résultat de fonctionnement 2022 d'un montant de 1.392,99€ à la section de fonctionnement pour l'exercice 2023 (R002).

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.  
Fait à Sancergues, le 13 avril 2023

M. le Président du CCAS,  
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,  
Isabelle RICHARD



☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

<b>Nombre de membres</b> En exercice : 11 Présents : 7 Absents représentés : 4  Date de convocation : 04/04/2023 Date d'affichage : 04/04/2023	<b>Délibération du CCAS</b>  <b>n° 05/2023</b>  <b>Séance du 13 avril 2023</b>
<b>Objet : Vote du Budget Primitif 2023 CCAS</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

**Présents :** Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL

**Absents excusés :** Gérard GOURAUD donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE  
Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Christine BEZET  
Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Isabelle RICHARD  
Thierry CARLIER donne pouvoir à Anielle LARRIVEE

**Secrétaire de séance :** Isabelle RICHARD

La commission administrative, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- approuve le budget de l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 7 481,87€ et en dépenses et recettes d'investissement à 21,44€ présenté par M. le Président.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.  
Fait à Sancergues, le 13 avril 2023

M. le Président du CCAS,  
Jean-Luc CHARACHE

Mme la Secrétaire,  
Isabelle RICHARD



